

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 11 (1983)

DOI: 10.11588/fr.1983.0.51292

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

vatikanische Handschrift als die bessere erweist, gab es für die Herausgeberin nur selten Anlaß, vom bislang geläufigen Wortlaut abzuweichen. Neu und begrüßenswert sind dagegen die Aufgliederung des Textes in 50 etwa gleich lange Abschnitte, nach denen künftig zu zitieren ist, eine durchgehende Kommentierung (vornehmlich mit Quellennachweisen) und eine französische Übersetzung.

Der eigentlichen Edition vorangestellt ist eine weit ausgreifende Erörterung, die auf einer Thèse der Ecole des Chartes von 1975 beruht und schon vom Umfang her (198 S.) nicht als bloße »Einleitung« zur nachfolgenden Edition (77 S.) gewertet werden kann. Frau G.-J. bietet darin zwar auch, was der Benutzer einer Textausgabe üblicherweise erwartet, nämlich Angaben über den Autor Abbo, sein Œuvre, sein Heimatkloster und dessen schulisches Milieu (Kap. 1), eine Einordnung der »Lehrinhalte« seines Werkes in die Tradition lateinischer Grammatik (Kap. 3) und eine umsichtige Beschreibung von Abbos Umgang mit seinen Vorlagen (Kap. 4), doch in zweierlei Hinsicht vermag sie – dank einer günstigen Materiallage – selbst zu gemeinhin wenig ergiebigen Fragen überraschend konkrete Einsichten zu vermitteln. So stellt sie die sprachliche Analyse der Quaestiones (Kap. 2) unter den Leitgedanken »Le latin d'un grammairien«, untersucht also im einzelnen, inwieweit Abbo den von ihm selbst dargelegten sprachlichen Regeln und überhaupt dem von den älteren Grammatikern fixierten Ideal der klassisch-antiken Hochsprache gefolgt ist, und kommt dabei zu einem gut begründeten, recht positiven Urteil über das Sprachbewußtsein ihres Autors. Womöglich noch wertvoller für den Historiker sind die Studien von Frau G.-J. über die Bibliothek von Fleury (Kap. 5), aus der sich ein beträchtlicher Handschriftenbestand des 8. bis 10. Jhs. mit den für Abbo einschlägigen Texten (klassische Autoren, grammatische und rhetorische Lehrbücher; vgl. die Kurzbeschreibungen in Kap. 6) erhalten hat. Es ist bildungsgeschichtlich von großem Reiz, an Hand dieser kodikologischen Beobachtungen gewissermaßen den wissenschaftlichen Horizont Abbos abzuschreiten, der sich dann in den Zitaten und Lehrsätzen seines Werkes niederschlägt. Gerade in diesen Partien ist das Buch zu einem methodisch wegweisenden Beispiel für die Erforschung der grammatischen Literatur des Mittelalters geworden.

Rudolf SCHIEFFER, Bonn

Carlrichard BRÜHL et Cinzio VIOLANTE, Die »Honorantie civitatis Papie«. Transkription, Edition, Kommentar, Cologne, Vienne (Böhlau Verlag) 1983, IX–102 p., 14 fac-similés.

Voici l'édition définitive d'un texte court (202 lignes) mais important, procurée par deux médiévistes qui avaient été conduits à s'y intéresser séparément: les études de C. Brühl sur les finances royales l'avaient amené à corriger l'interprétation traditionnelle du texte (congrès de Pavie 1967 et de Spolète 1972), puis, il y a dix ans déjà, à en entreprendre l'édition; C. Violante l'avait utilisé dès 1953 dans sa »Società milanese« et avait depuis accumulé les réflexions à son sujet.

On se souvient du contenu des *Honorantie*, qui a été tiré à hue et à dia depuis cinquante ans pour appuyer les thèses les plus diverses, à propos surtout des institutions du royaume d'Italie et de la continuité entre Antiquité et Moyen Age: la partie principale, sous le titre *Instituta regalia et ministeria camere regum Langobardorum*, est du X<sup>e</sup> s. et a été complétée entre 995 et 1020 environ; elle indique quelques traits de l'organisation de la cour royale de Pavie, puis passe en revue – c'est l'essentiel du document – différentes sources de revenu du trésor royal: douanes des frontières, taxes forfaitaires versées par les marchands de certaines nations, redevances des *ministeria* des monnayeurs et d'autres corps de métiers de Pavie. Suit une diatribe contre l'impératrice Theophano, qui aurait dilapidé ces ressources jusque-là soigneusement gérées. Quant à l'autre partie du texte, les *Honorantie civitatis Papie* proprement dites, elle consiste en



interpolations insérées vers 1400, qui ponctuent les *Instituta* et énumèrent divers titres de gloire de la ville de Pavie. L'ensemble a été conservé dans un seul manuscrit, dont les auteurs montrent qu'il a été rédigé à la chancellerie des Visconti très peu de temps après l'adjonction des *Honorantie*. Sans avoir jamais été oublié, ce document n'a perdu son caractère confidentiel qu'entre les deux guerres, grâce aux deux médiocres éditions et au commentaire d'A. Solmi, et à l'édition encore très perfectible d'A. Hofmeister dans les MGH. C. Brühl et C. Violante ont à la fois mis au point une édition réellement scientifique, mené à terme les suggestions dans l'ensemble correctes faites par divers historiens sur la genèse du texte, et enfin établi sa signification exacte.

Le parti adopté pour l'édition consiste à présenter simultanément une transcription sans corrections et, en face, une édition corrigée qui différencie typographiquement les divers états du texte (X<sup>e</sup> s.; début XI<sup>e</sup>; XIV<sup>e</sup>); les leçons des éditeurs précédents figurent en notes – zèle presque excessif eu égard au manque de précision de presque toutes –; et le tout est accompagné de fac-similés. Suivent des notes philologiques et surtout historiques qui constituent plus de la moitié du volume et offrent un commentaire minutieux et des fiches bibliographiques sur tous les points abordés. Le commentaire de texte, genre érudit par excellence qui connaît de nos jours une regrettable désaffection, a sans nul doute produit là un de ses chefs-d'œuvre.

Un tel travail mettait les auteurs à même de régler un certain nombre de problèmes encore pendants, ce qu'ils ont fait en quelques chapitres rapides. Sur l'histoire du texte d'abord: la genèse de chaque paragraphe, voire de chaque phrase, est prise en considération séparément; le principal résultat est la mise en évidence du remaniement important effectué entre 995 et 1020 par l'ex-chambrier royal Gisulf, qui ajoute en particulier le libelle contre Theophano. Les auteurs analysent d'autre part les circonstances politiques qui ont pu provoquer dans l'entourage de Jean-Galéas Visconti l'éphémère intérêt pour les *Instituta* auquel nous devons la copie qui nous les a conservés. Enfin, la signification même des *Instituta* est précisée, dans le sens, contraire aux conclusions de Solmi, qu'indiquait déjà Brühl en 1967 en montrant que la dilapidation des revenus royaux par les premiers empereurs germaniques était pure calomnie. Quant à l'autre grand problème, celui de la continuité des *ministeria* – et des corporations ultérieures – avec les collèges du Bas-Empire, la conclusion de C. Brühl et C. Violante est que l'on ne peut tirer des *Instituta*, qui se bornent à présenter des institutions du X<sup>e</sup> siècle, aucune déduction sur les origines de ces institutions. On peut en revanche confronter les *Instituta* avec la liste des *regalia* dressée en 1158, pour apprécier l'évolution de cette notion et de la conception des finances royales.

Comme le document qui l'a suscité, ce livre est donc bref mais essentiel: les médiévistes disposent enfin d'une édition de premier ordre des *Honorantie* et de solides mises au point sur les controverses alimentées par ce texte difficile.

François MENANT, Paris

Rudolf SCHIEFFER, Die Entstehung des päpstlichen Investiturverbots für den deutschen König, Stuttgart (Hiersemann) 1981, XXIII–237 p. (Schriften der Monumenta Germaniae Historica, 28).

L'ouvrage qui comporte une bibliographie importante est découpé en quatre parties: un rappel du régime des investitures dans le cadre de l'église impériale, un examen de la situation sous les prédécesseurs de Grégoire VII, une analyse des dispositions prises par le pape pour interdire les investitures laïques, enfin une mise au point sur la polémique qui aggrava la crise dans l'immédiat et en rendit pour l'avenir l'étude difficile. En annexe, l'auteur a joint sur deux